

ARSHALLAWOS Fonds de dotation

18 rue Armand de Pontmartin

84000 AVIGNON

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Activité principale de l'entreprise : Soutenir,financer toutes initiatives d'intérêt gl

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels

Fait à ROGNONAS

Le 24/03/2021

Yves BERTAUD

Expert Comptable

Cabinet Yves BERTAUD

13 route de la Montagnette

13870 ROGNONAS

0490949695

COMPTES ANNUELS du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Pages
- <i>Attestation des comptes</i>	1
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Annexe</i>	6 à 8

Cabinet Yves BERTAUD

13 route de la Montagnette

13870 ROGNONAS

0490949695

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

ARSHALLAWOS Fonds de dotation
18 rue Armand de Pontmartin
84000 AVIGNON

relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	9 053 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	0 Euros
- Résultat net comptable,	(328)Euros

Fait à ROGNONAS
Le 24/03/2021

Yves BERTAUD
Expert Comptable

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...							
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage								
Immobilisations corporelles en cours								
Avances et acomptes								
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
Immobilisations financières (1)								
Participations et Créances rattachées								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres								
Total I								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Créances (2)							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés							
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	2 156		2 156	2 156			
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
Disponibilités	6 897		6 897	7 225	328	4.54		
Charges constatées d'avance (2)								
Total II	9 053		9 053	9 381	328	3.50		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecarts de conversion actif (V)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	9 053		9 053	9 381	328	3.50		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)		328		619	291	47.01
	Situation nette (sous total)		328		619	291	47.01
	Fonds propres consommables		9 381		10 000	619	6.19
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I		9 053		9 381	328	3.50
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés						
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance						
	Total IV						
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		9 053		9 381	328	3.50

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service						
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation						
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits						
Total I						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes		328	619		291	47.01
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Total II		328	619		291	47.01
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		328	619		291	47.01

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		328		619	291	47.01
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI						
4. Résultat exceptionnel (V-VI)						
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)						
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		328		619	291	47.01
5. EXCEDENT OU DEFICIT		328		619	291	47.01

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

Cabinet Yves BERTAUD

13 route de la Montagnette

13870 ROGNONAS

0490949695

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Evaluation des créances et des dettes	7
Disponibilités en Euros	7
Produits à recevoir	8

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 053.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 Euros et dégagant un déficit de 328.00- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

A compter du 1er janvier 2020 le règlement CRC 99-01 est remplacé par le règlement ANC 2018-06 et le règlement modificatif ANC 2020-08.

Conséquences de l'événement Covid-19 : Impact non significatif

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de la fondation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en application :

- des articles L. 123-12 à L. 123-28-2 résultant de la loi n° 83-353 du 30 avril 1983 et des articles R. 123-72 à R. 123-208-1 du Code de commerce ;

- du nouveau Plan Comptable Général, et conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 approuvé par arrêté ministériel du 08 septembre 2014 ; et des règlements modificatifs postérieurs (n° 2014-05 ; n° 2015-05 ; n° 2015-06 ; n° 2015-12 ; n° 2016-07 ; n° 2017-01 ; n° 2017-03 ; n° 2018-01 ; n° 2018-02 ; n° 2018-07 ; n° 2019-02 ; 2020-02 ; 2020-05 ; 2020-09) ;

- du règlement ANC 2018-06 relatif aux modalités de l'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ; du règlement modificatif ANC 2020-08)

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'application du règlement ANC n° 2018-06, à compter du 1er janvier 2020 entraîne un changement de méthode comptable.

Au cas particulier le changement de réglementation comptable n'affecte aucun poste comptable de l'association.

Informations générales complémentaires

Objet social

Le Fonds de dotation dénommé " ARSHALLAWOS " dont la constitution est entreprise est issu de la volonté de ses fondateurs :

- d'affecter notamment à leur décès, une partie de leur patrimoine à la protection, la défense et l'amélioration du sort des animaux domestiques et sauvages en luttant contre la maltraitance (dépôts de plainte contre les auteurs de mauvais traitements, retraits des animaux), ou encore en plaçant les animaux dans des familles d'adoption.
- de susciter des dons et legs complémentaires.

Mission sociales

Ce fonds a pour but d'employer les revenus de capitalisation des biens et sommes apportés donnés ou légués à initier et/ou soutenir des actions en faveur des animaux.

Soutenir et financer toutes initiatives d'intérêt général dans le domaine de la protection des animaux ;

Opérer au besoin la redistribution des revenus de la capitalisation de sa dotation en capital.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 156
Total	2 156

FONDS DE DOTATION « ARSHALLAWOS »

**au capital de 10.000 Euros
Siège : 18 rue Armand de Pontmartin
84000 AVIGNON**

immatriculé sous le n° 849 709 233

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 19 AVRIL 2021**

L'an deux mille vingt et un et le dix-neuf avril à 17 heures, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis au siège sur convocation de leur Présidente,

Sont présents ou représentés :

- Madame Alice SAMY, présidente
- Monsieur Bertrand LAPEYRE,
- Mademoiselle Florence LAPEYRE

Conformément à l'article 6.3 des statuts, la moitié au moins de ses membres étant présents le Conseil peut valablement délibérer.

La Présidente met aux voix les résolutions suivantes :

. Approbation des comptes du 10ème exercice commençant le 1^{er} janvier 2020 et se terminant le 31 décembre 2020, et quitus à donner à la Présidente, *renouvellement des administrateurs dans leurs fonctions*
. Pouvoirs à donner pour accomplir les formalités de dépôt des comptes,

La Présidente donne ensuite lecture du rapport et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Le Conseil après avoir entendu la lecture du rapport de la présidente, approuve les comptes à l'exercice clos le 31 décembre 2020 et donne quitus entier et sans réserve à Madame SAMY.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

Le Conseil, reconduit dans leurs fonctions, pour une durée de deux ans, l'ensemble des administrateurs, qui acceptent.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

Le Conseil donne tous pouvoirs au porteur du présent acte pour effectuer les formalités de dépôt auprès de la préfecture de Vaucluse et au Journal Officiel.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des administrateurs présents ou représentés.

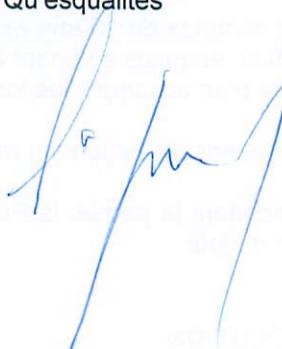
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du Conseil d'administration présents ou représentés.

Mme SAMY



Melle LAPEYRE
Mr LAPEYRE tant en son nom
Qu'esqualités



FONDS DE DOTATION « ARSHALLAWOS »

**au capital de 10.000 €uros
Siège : 18 rue Armand de Pontmartin
84000 AVIGNON**

immatriculé sous le n° 849 709 233

**RAPPORT D'ACTIVITE
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

PRESENTE A LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 19 avril 2021

Chers Membres du Conseil,

Je vous ai réunis, pour vous rendre compte de l'activité de notre fonds de dotation durant son 8ème exercice qui a débuté le 1^{er} janvier 2020 pour se terminer le 31 décembre 2020 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

et renouveler les administrateurs dans leurs fonctions.
Fonctionnement interne

La fondation n'a pas reçu de recettes supplémentaires durant l'exercice écoulé.

Je suis à votre disposition pour vous donner toutes précisions qui vous paraîtraient opportunes.

J'espère que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

La Présidente

Mme Alice SAMY

